



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 26 mai 2025

***AVIS PUBLIC***

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que, lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 21 mai 2025, le règlement 352-2025 - Règlement harmonisé applicable par la sûreté du Québec et l'autorité compétente relativement à la sécurité publique, à la protection des personnes et des propriétés, aux animaux, aux nuisances, au colportage, au stationnement, au parc linéaire et aux regrattiers et prêteurs sur gages, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 26 mai 2025

Pierre Caza

Directeur général et greffier-trésorier

-----  
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Godmanchester certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h30 et 16h30 le 29 jour de mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29 jour de mai 2025.

Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)